PLAN DE COURS DU GROUPE 21 - ACT1021-21 A-2007

DERNIÈRE MISE À JOUR DE CE PLAN DE COURS 29 août 2007
ADRESSE WEB Allez à la page web ci-dessous, cliquez sur l'onglet 'Centre des ressources', ensuite sur 'ACT1021 Introduction à l'assurance de personnes'
PORTAIL DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES http://www.math.uqam.ca:8200

COURS INTRODUCTION À L'ASSURANCE DE PERSONNES
CODE ACT 1021
SESSION Automne 2007
DATE ET ENDROIT Chaque mardi de 13h30 à 16h30 (groupe 21) au local SH-3620

PROFESSEUR Marie-Luc Robert, ASA
robert.marie-luc@uqam.ca
201 Président-Kennedy, 5e étage, salle 5720, (PK5720)

CONSULTATIONS INDIVIDUELLES AVEC LE PROFESSEUR Vos demandes de consultations sont les bienvenues. Prière de prendre rendez-vous par courriel au préalable. Mon but est de répondre à vos courriels dans les 48 heures à moins que, exceptionnellement, je sois à l'extérieur de la ville.
CORRESPONDANCE DU PROFESSEUR Les messages du professeur seront transmis à votre adresse électronique courrier.uqam.ca . Prière de prendre vos courriels régulièrement.

POSITIONNEMENT DE CE COURS DANS LE PROGRAMME D'ACTUARIAT Les actuaires sont forts en mathématiques: mathématiques générales et mathématiques appliquées à l'actuariat. Le programme d'actuariat compte plusieurs cours de mathématiques pour votre préparation professionnelle.
Concrètement, ces connaissances scientifiques sont appliquées à des programmes sociaux publics ou privés de sécurité financière et leurs produits. Ces programmes sont encadrés par des lois et des pratiques qui visent à contrôler les risques de faillite.

Le cours INTRODUCTION À L'ASSURANCE est un cours obligatoire dans le programme d'actuariat qui initie les élèves à ces programmes. C'est un cours de connaissance générale. Des connaissances essentielles pour pouvoir répondre à la question: "À quoi servent les mathématiques actuarielles?"

Les générations précédentes d'actuaires ont acquis ces connaissances par expérience sur plusieurs années.
Ce cours permet en première année de baccalauréat d'entrevoir les applications pratiques de théories mathématiques actuarielles qui seront approfondies ailleurs dans le programme d'actuariat.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS Le cours se veut une introduction à l'assurance de personnes au Canada et aux différents régimes de sécurité financière au Canada, tant public que privé.
Le cours vise à préparer les élèves à la réussite des examens de la profession actuarielle et à devenir actuaire éventuellement.

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES L'apprentissage des connaissances de base des sujets suivants:
1) des programmes de sécurité financière publics et privés
2) des produits d'assurance-vie
3) des pratiques propres à la réassurance
4) des pratiques propres à la sélection des risques en assurance-vie
5) des aspects de la mise en marché de produits d'assurance
6) des régimes de retraite privés et publics
7) du régime assurance-emploi
8) des parties pertinentes de la Loi sur les assurances, du Code Civil et de la Loi sur la distribution des produits et services financiers
9) des dispositions pertinentes de la Charte des Droits et Libertés et du Code de Déontologie de l'Institut Canadien des Actuaires (ICA)
10) des mécanismes individuels et collectifs d'assurance de personne et d'épargne
11) de l'administration et la mise en marché des produits d'assurance-vie, assurance-maladie et d'épargne

ÉVALUATION PAR EXAMENS Examen écrit de 3 heures, le 23 octobre. Il porte sur la matière vue avant l'Intra.
Examen final écrit de 3 heures, le 18 décembre. Il porte sur toute la matière, depuis le début du semestre.
Difficultés: la quantité de matières à retenir, notions mathématiques simples.

POLITIQUE DU FRANÇAIS Je ne répondrai pas aux courriels bourrés de fautes de français.
Aux examens, des points peuvent être perdus pour fautes de français.

CORRECTION D'EXAMENS La correction d'examens se fait de la façon suivante. Un solutionnaire sert de comparaison à vos réponses. On ne compare pas votre réponse avec celle de vos collègues. On donne une fraction des points alloués à une question d'examen à développement pour des fractions de réponses. On peut vous enlever des points pour le piètre français. On ne donne pas de points supplémentaires pour l'effort ou parce que l'élève 'en a besoin'. Le correcteur ne consomme pas indûment de temps à déchiffrer les écritures illisibles. Vous avez avantage à écrire lisiblement vos réponses d'examen.
Les questions d'examen peuvent être du type vrai ou faux, choix multiples ou à développement. Seront testées votre mémoire, votre capacité à discuter et à faire des liens logiques entre divers concepts, idées et programmes plus ou moins similaires vus tout au long du cours (votre compréhension).

RÉVISION DE CORRECTION Vous aurez accès à votre copie d'examen et pourrez demander une révision de vos réponses aux questions de votre choix. Votre note sera augmentée ou diminuée selon les conclusions de la révision.

NOTE LITTÉRALE D'EXAMEN Une note A+, A ou A- veut dire EXCELLENT
Une note B+, B ou B- veut dire TRÈS BIEN
Une note C+, C ou C- veut dire BIEN
Une note D+ ou D veut dire PASSABLE
Une note E veut dire ÉCHEC
En plus d'une note littérale, vous serez aussi informé de votre note équivalente chiffrée sur cent. Le but est d'avoir une moyenne aux environs du C.

PUBLICATION DES NOTES D'EXAMENS Vous serez avisés en temps et lieu du moment où les notes seront affichées dans RÉSULTATS.

MATÉRIEL OU NOTE AUTORISÉ À L'EXAMEN Crayon/stylo et calculatrice seulement. Pas de notes, pas de livres, ... Les calculatrices permises sont celles acceptés aux examens de la Society of Actuaries, à savoir les modèles Texas Instrument suivants:
BA-35 TI-30Xa BA II Plus* TI-30XIIS* BA II Plus Professional Edition* TI-30XIIB

PLAGIAT, ET AUTRE TRICHERIE L'application des règlements de l'Université sera des plus strictes. L'an dernier, nous avons, hélas, eu un cas d'échec en actuariat pour ces raisons.
Exemple de tricherie: 1) aider son voisin, 2) recevoir de l'aide de son voisin, 3) avoir accès à du matériel ou note non autorisé pendant l'examen, 4) copier des questions ou des réponses d'examen pour sortir de la salle d'examen
Les étudiants se plaignent de la tricherie autour d'eux, et nous allons redoubler de vigilance.

SÉRIES D'EXERCICES Deux séries d'exercices seront offertes -l'une avant l'intra, l'autre avant le final- pour se pratiquer à répondre à des genres de questions auxquelles on peut s'attendre aux examens.

ENTENTE D'ÉVALUATION Une entente d'évaluation sera soumise à la classe pour approbation dans les deux premières semaines. Elle portera sur le nombre , les échéances et la pondération des évaluations.

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES 1) Planification financière personnelle Module 3 Assurance et gestion des risques de LA COLLECTION DE L'Institut Québécois de Planification Financière. En vente à la COOP des Sciences au PK: environ $100
2) Recueil de notes ACT1021 Introduction à l'assurance. Non-imprimé, il est disponible gratuitement sur le Portail des ressources pédagogiques. Imprimé, le recueil de notes est en vente (11 $ environ) au secrétariat PK 5151 entre 12 et 13 heures et entre 17 et 18 heures en début de session.
3) Un deuxième recueil de notes pour les conférences ACT1021 après l'Intra. La version imprimée sera en vente et disponible au secrétariat en temps et lieu. Date exacte à déterminer.
Note 1: Le premier recueil de notes est un résumé en format tableau de certains chapitres du livre de LA COLLECTION DE L'IQPF.

BIBLIOGRAPHIE The Handbook of Canadian Pension and Benefits Plans -12 éd Toronto, CCH, Canadian 2002 par Greenan, Jennifer
Principes des assurances de personnes et des rentes, 2e édition LOMA par Jones, Harriet E. et Long, Dani,L

CALENDRIER 2007

09/04/07	Accueil	
09/11/07	chap. 1, 2,3,4	LE RISQUE, HISTORIQUE, OUTILS DE GESTION et FOURNISSEURS D'ASSURANCE
09/18/07	chap. 6	PRESTATIONS AU DÉCÈS
09/25/07	chap. 6	PRESTATIONS AU DÉCÈS
10/02/07	chap. 5	PRESTATIONS DU VIVANT
10/09/07	chap. 10	RENTES
10/16/07	Revue de la matière et correction des exercices	
10/23/07	**examen d'intra**	
10/30/07	conférence sur LES RÉGIMES PRIVÉS DE RETRAITE	
11/06/07	conférence sur LES RÉGIMES PUBLICS DE RETRAITE ET D'ASSURANCE-EMPLOI	
11/13/07	conférence sur LA RÉASSURANCE	
11/20/07	conférence sur L'ASSURANCE-COLLECTIVE	
11/27/07	conférence sur LA SÉLECTION DES RISQUES EN ASSURANCE DE PERSONNE, Philippe Aussel de SCOR Vie	
12/04/07	conférence sur LA PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE, LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, LES PRODUITS et LES CONCEPTS DE VENTE	
12/11/07	conférence sur LA CHARTE DES DROITS ET OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS	
12/18/07	**examen final**	

IMPORTANT note: des changements imprévus au programme sont possibles, en particulier à cause des disponibilités des conférencières-conférenciers.

APPROCHE DIDACTIQUE ET QUELQUES CONSEILS Le cours se veut un survol d'un très grand nombre de concepts en assurance. La plupart de ces concepts sont très bien expliqués dans le livre de l'IQPF et très bien résumés (quoiqu'en format tableau). Donc, je n'ai pas l'intention de lire le livre en classe ni de lire les notes mot à mot. En fait, je demande aux élèves d'étudier (pas juste de lire les textes mais d'y réfléchir) durant les jours qui précèdent le cours afin de pouvoir avoir une discussion interactive en classe des points ambiqus et des questions que cela soulève.

Comptez étudier un bon 6 heures-semaine (ou plus selon vous) pour ce cours en plus d'assister au cours. Il n'y a pas beaucoup de calculs mathématiques. Les concepts semblent relativement simples à première vue, mais c'est trompeur. La plupart d'entre eux demandent réflexion, individuellement d'abord et collectivement ensuite Il y aura quantité de détails importants à retenir (même ceux dont je n'aurai pas fait mention en classe).

Les cours après l'intra seront des conférences données par des professionnels: actuaires, tarificateur, planificateur financier qui travaillent ou ont travaillé chacun dans son milieu d'expertise.

Marie-Luc Robert